



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 1229

Texte de la question

LICENCIEMENTS

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Brard, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine
M. Jean-Pierre Brard. Monsieur le Président, madame le Premier ministre (*Sourires et exclamations*), mes chers collègues, Continental : 1 120 licenciements, Caterpillar : 733 ; Goodyear : 402 ; la CAMIF : 780 ; Les Trois Suisses : 674 ; Total : 383, etc. En trois mois, on enregistre 250 000 chômeurs supplémentaires.

Que se passe-t-il pendant ce temps-là ?

D'un côté, des patrons, comme ceux d'EDF ou de GDF, comptent leurs salaires en millions d'euros et viennent encore de les augmenter de 15 % ; de l'autre, la désespérance, la souffrance des salariés qui doivent renoncer à l'essentiel et ne savent pas comment assurer le quotidien de leur famille.

D'un côté, des actionnaires cupides, avides de dividendes, qui aspirent la substance des grandes entreprises et des banques ; de l'autre, des salariés qui doivent séquestrer leurs patrons pour les amener à la table des négociations. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Madame le Premier ministre, que faites-vous, vous qui soutenez Mme Parisot et le MEDEF, vous qui refusez l'augmentation du pouvoir d'achat, vous qui beurrez la tartine des privilégiés, pour entendre la désespérance qui monte des profondeurs de notre pays ? (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Madame le Premier ministre, qu'allez-vous faire pour entendre ces honnêtes travailleurs et amener les grands patrons à la table des négociations ?

Ces salariés, qui souffrent, seront dans la rue le 1er mai pour faire entendre les revendications que le patronat et le Gouvernement ne veulent pas entendre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Derrière les grandes envolées lyriques, monsieur Brard, vous avez raison. Il y a surtout des réalités concrètes et une situation très difficile sur le terrain. Des entreprises licencient, des familles et des territoires souffrent.

Nous essayons dans ce cadre de tout faire pour éviter les licenciements. Bien entendu, nous n'y parvenons pas toujours. Mais nous essayons de tout faire pour privilégier les solutions qui permettent de choisir l'activité partielle, plutôt que le licenciement. De même, mieux vaut former que licencier.

L'accord sur l'activité partielle a ainsi permis, chez PSA, de prendre l'engagement de ne procéder à aucun licenciement et d'augmenter en même temps de 30 % les crédits consacrés à la formation. Ce ne sont pas de grandes déclarations, mais des réalités concrètes.

Deuxième exemple : nous avons fait en sorte, là où la situation est difficile et où des licenciements sont pratiqués, d'organiser les reconversions, notamment avec les contrats de transition professionnelle ou la convention de reclassement personnalisé.

Monsieur Brard, votre groupe, je le reconnais, a de la constance. Vous privilégiez le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement.

M. Jean-Pierre Brard. Je n'en ai pas parlé !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Cette solution avait été proposée entre 1997 et 2002 - cela a été évoqué dans une question précédente. Mme Guigou avait dit alors : " Il n'est pas question de revenir à l'interdiction de licenciement. J'observe d'ailleurs que plus personne ne la réclame, parce que l'expérience a

montré qu'elle n'empêchait pas de licencier dans la quasi-totalité des cas. " (*" Ce n'est pas la question ! " sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

Je reconnais votre constance, monsieur Brard, mais vous devez comprendre que nous ne puissions suivre les propositions de votre groupe. Vous ne reniez pas votre constance dans l'erreur. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1229

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 avril 2009